



Du Grenelle de l'environnement à l'urbanisme durable

► *Helga-Jane SCARWELL, Professeur des Universités, Spécialiste du droit de l'environnement et urbanisme*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Faire le point sur les principales mesures du Grenelle de l'environnement : contexte, dispositif et outils à la fois méthodologiques et opérationnels.

Maîtriser les enjeux du développement durable à travers notamment la définition d'un objectif majeur du Grenelle de l'environnement : les démarches d'urbanisme durable.

DURÉE 1 journée

DATE(S) 18 mars • 20 mai • 17 juin

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus

EFFECTIF 8 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

A travers une approche pragmatique de l'urbanisme durable, la journée est dédiée à la compréhension du Grenelle de l'environnement et des enjeux qui lui sont liés. Un point particulier est prévu sur les outils permettant sa mise en œuvre concrète sur un territoire ainsi que son évaluation.

- Comprendre le Grenelle de l'environnement et identifier les instruments disponibles permettant d'engager une collectivité sur le chemin de l'urbanisme durable
- Concevoir l'urbanisme de façon globale (refonte du code de l'urbanisme, articulation des documents d'orientation d'aménagement du territoire et de planification)
- Réussir à intégrer les enjeux du développement durable dans les projets urbains (maîtrise de l'étalement urbain, prise en compte du climat et de l'énergie, préservation/restauration de la biodiversité, maîtrise des nuisances liées aux transports, plan nature en ville)
- Savoir appliquer un urbanisme durable à travers les outils d'aménagements et de planification urbaine
- Focus sur :
 - l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU)
 - le SCOT et le Grenelle de l'environnement
 - la trame verte et bleue
- Conclusion et évaluation de la formation

► Méthodologie : *exposés, études de cas pratiques, témoignages-vidéos*

► Matériel pédagogique : *support pédagogique du formateur, projections numériques en PowerPoint*